



**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 15 mai 2007**

Conseillers en exercice : 45

Votants : 32

Convocation du Conseil Municipal :  
le 26 avril 2007

Affichage du Compte-Rendu Sommaire :  
le 22 mai 2007

**Restructuration des locaux de restauration du groupe scolaire  
Louis Aragon - Approbation de l'Avant Projet Détaillé ´ Avenant n°  
1 au marché de maîtrise d'oeuvre lot 2 ´ Demande de subvention**

**Président :**

**M. Alain BAUDIN - Maire de Niort**

**Présents :**

***Adjoints :***

M. Gérard NEBAS - M. Gilles FRAPPIER - M. Guillaume JUIN - M. Rodolphe  
CHALLET - M. Paul SAMOYAU - M. Amaury BREUILLE - M. Robert PLANTECOTE  
- M. Jacques LAMARQUE - M. Gérard ZABATTA - M. Michel GENDREAU - Mme  
Nicole GRAVAT -

***Conseillers :***

M. Rémy LANDAIS - Mme Andrée CHAREYRE - Mme Isabelle RONDEAU - Mme  
Elsie COLAS - M. Bernard JOURDAIN - Mme Madeleine CHAIGNEAU - Mme  
Danièle GANDILLON - M. Yannick TARDY - M. Marc THEBAULT - Mme Elisabeth  
BEAUVAIS - Mme Claudie LAROCHE -

**Secrétaire de séance :** Amaury BREUILLE

**Excusés ayant donné pouvoir :**

- Françoise BILLY donne pouvoir à Rodolphe CHALLET
- Luc DELAGARDE donne pouvoir à Alain BAUDIN
- Geneviève RIZZI donne pouvoir à Robert PLANTECOTE
- Nathalie BEGUIER donne pouvoir à Michel GENDREAU
- Annie COUTUREAU donne pouvoir à Gérard ZABATTA
- Valérie UZANU donne pouvoir à Nicole GRAVAT
- Marie-Edith BERNARD donne pouvoir à Danièle GANDILLON
- Catherine REYSSAT donne pouvoir à Yannick TARDY
- Jacqueline LEFEBVRE donne pouvoir à Elisabeth BEAUVAIS

**Excusés :**

***Adjoints :***

Mme Jeanine BIMES -

***Conseillers :***

M. Michel PAILLEY - M. Joël RENOUX - M. Alain GARCIA - M. Franck GIRAUD - M.  
Dominique GUIBERT - M. Jean-Louis EPPLIN - M. Stéphane TRONEL - Mlle Karen  
NALEM - Mme Catherine DEGUERCY - Mme Françoise HALAT - Mme Michelle LE  
FRIANT - Mme Christabelle CHOLLET -

**CONSEIL MUNICIPAL DU 15 mai 2007**

DELIBERATION D20070197

**Louis Aragon - Approbation de l'Avant Projet Détaillé ' Avenant  
n°1 au marché de maîtrise d'œuvre lot 2 ' Demande de  
subvention**

Monsieur Gilles FRAPPIER Adjoint au Maire expose :

Mesdames et Messieurs,

Après examen par la Commission Générale,

Sur proposition du Maire

Par délibération en date du 24 mars 2005, le Conseil Municipal a approuvé le programme de restructuration des locaux de restauration du Groupe Scolaire Louis Aragon. Ce programme prévoyait la restructuration des actuels locaux, en cuisine autonome.

Par délibération du Conseil Municipal, en date du 16 décembre 2005, le marché de maîtrise d'œuvre concernant cette opération a été confié au cabinet d'études SAS ARCHITECTES ASSOCIES, pour un montant de 74 664,31 € TTC.

Les études se sont poursuivies sur la base du programme défini. Le montant global de l'opération ressortait, selon l'estimatif, à 542 855,35 € HT, soit 649 255,00 € TTC.

Cependant, de nouvelles réflexions sur l'organisation de la restauration scolaire à la Ville de Niort ont nécessité des études complémentaires qui ont débouché sur un changement de destination : passage de cuisine autonome en site de production. Cette modification entraîne donc une augmentation du coût des travaux et en conséquence des honoraires de maîtrise d'œuvre.

A ce stade, le Conseil municipal doit se prononcer sur l'acceptation de l'Avant Projet Détaillé afin de lancer la phase suivante : le dossier de consultation des entreprises.

L'avenant n° 1 a pour objet de fixer le coût prévisionnel des travaux sur la base de l'APD sur lequel s'engage le maître d'œuvre ainsi que le forfait définitif de rémunération du maître d'œuvre.

Les crédits correspondants sont imputés au chapitre 21003001, sous fonction 2511, compte 21312.

Il est demandé au Conseil Municipal de bien vouloir :

- approuver les modifications de programme et le coût prévisionnel des travaux à 732 300 € HT, soit 875 831 € TTC,
- approuver l'avenant n° 1 fixant la rémunération définitive du Maître d'œuvre à 84 214,50 € HT, soit 100 720,54 € TTC,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter les autorisations administratives nécessaires à la réalisation de ce projet,
- autoriser Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à solliciter une participation financière auprès du Conseil Général, dans le cadre du contrat HQ 79, intégré dans le dispositif de partenariat 3D.

**LE CONSEIL ADOPTE**

Pour :	32
Contre :	0
Abstention :	0
Non participé :	0
Excusé :	13

Pour le Maire de Niort  
**Alain BAUDIN**

**Gilles FRAPPIER**